



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aurillac, le 23 mars 2022

RN122-Contournement sud d'Aurillac Travaux d'aménagement de la section Garric-Henri Tricot

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes vous informe que les travaux d'aménagement de la section Garric-Henri Tricot du contournement sud d'Aurillac vont démarrer.

Les travaux vont s'étaler de mi-avril à la fin de l'année 2022 et comprennent la reprise des giratoires, le renforcement et l'élargissement des chaussées en partie, avec la création d'une piste pour les déplacements doux (piétons, vélos), l'élargissement du pont sur la Jordanne et la remise aux normes de la signalisation.

Le chantier comprend deux sections, traitées indépendamment afin de limiter au maximum la gêne aux usagers :

- Section Henri Tricot à Redondette entre mi-avril et fin août

Circulation sur une voie dans le sens Clermont-Ferrand-Figeac.

- Section Redondette à Garric entre septembre et octobre

Axe fermé à la circulation pendant la durée des travaux. Seuls les giratoires Garric et Redondette restent en service.

- Giratoires Henri Tricot, René Cassin et Redondette entre avril et juin

Travaux réalisés de nuit, sous coupure entre 20h00 et 7h00 (4 à 5 nuits requises par giratoire).

**Afin d'informer les riverains sur l'organisation du chantier et des itinéraires de déviations mis en place, la DREAL organise une réunion d'information publique :
Jeudi 31 mars à 18h, salle de la Vidalie à Arpajon-sur-Cère**

Pour plus de renseignements :

 N° Vert 0805 38 38 45

Site internet : www.rn122-sansac-aurillac.fr

CONTACT PRESSE

Francis Attard : 06 26 61 10 62

DÉVIATION RN122
SANSAC - AURILLAC

